



Mairie de Saint-Barthélemy-de-Vals
Monsieur le Maire
1, place Jean de la Fontaine
26240 Saint-Barthélemy-de-Vals

Vienne, le 24 septembre 2020

N/Réf. PDL/CLJ/TS/20 09 C 43

Objet : Projet de modification simplifiée n°2 du PLU de Saint-Barthélemy-de-Vals

Monsieur le Maire,

Nous avons bien reçu pour avis en date du 11 septembre 2020 le projet de modification simplifiée n°2 de votre PLU et nous vous en remercions.

Cette modification simplifiée prévoit plusieurs ajustements du règlement notamment en zone A et N, ainsi que la création d'une STECAL et la correction d'erreurs matérielles.

Je vous informe que ce projet de modification simplifiée n°2 n'appelle pas de remarque particulière au regard du Scot et qu'il est compatible avec celui-ci.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes meilleures salutations.

Philippe DELAPLACETTE
Président du Syndicat Mixte des Rives du Rhône

